



# Fiche signalétique

Date d'émission : 01-juin-2012

Date de révision : 24-mars-2017

Version 1

## 1. IDENTIFICATION

### Identificateur de produit

Nom du produit Buckeye Arena 300

### Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité BE-5172-CA-FR

Code du produit 5172  
Synonymes Aucun

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Plancher de bois revêtement, à base d'eau

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Initial Supplier Identifier

#### United States Supplier Address

Buckeye International, Inc.  
2700 Wagner Place  
Maryland Heights, MO 63043 USA  
1-314-291-1900

### 24 heures Numéros de téléphone d'urgence

TRANSPORTATION - INFOTRAC 1-352-323-3500 (International)  
1-800-535-5053 (North America)

MEDICAL- 1-651-632-8956 (International) 1-800-303-0441 (North America)

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aspect solution blanc opaque

État physique Liquide

Odeur parfum de polymère sucré Sans  
parfum ajouté

### Classification

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1B

### Éléments d'étiquetage

Mot indicateur  
Danger

**Mentions de danger**

Provoque une irritation cutanée  
 Provoque une sévère irritation des yeux  
 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus

**Conseils de prudence - Prévention**

Se procurer les instructions avant l'utilisation  
 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité  
 Utiliser l'équipement de protection individuelle requis  
 Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

**Conseils de prudence - Réponse**

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin  
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin  
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon  
 En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin  
 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

**Conseils de prudence - Entreposage**

Garder sous clef

**Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu/réceptacle dans une usine d'élimination des déchets approuvée

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

**Substance**

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
N-methyl-2-pyrrolidone	872-50-4	4.88	-	-
2-(Diméthylamino) ethanol	108-01-0	1.12	-	-

## 4. PREMIERS SOINS

### Premiers soins

<b>Contact avec les yeux</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
<b>Inhalation</b>	Déplacer à l'air frais.
<b>Ingestion</b>	Boire 2-3 grands verres d'eau. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

### Symptômes et effets les plus importants

<b>Symptômes</b>	Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.
------------------	---

### Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Note aux médecins</b>	Traiter en fonction des symptômes.
--------------------------	------------------------------------

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.
<b>Dangers particuliers associés au produit chimique</b>	Les produits de combustion peuvent être toxiques.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Oxydes de carbone. Oxydes d'azote (NOx).
<b>Données sur les risques d'explosion</b>	
<b>Sensibilité aux chocs</b>	Aucun.
<b>Sensibilité aux décharges électrostatiques</b>	Aucun.
<b>Équipement de protection particulier pour les pompiers</b>	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

<b>Précautions personnelles</b>	Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8.
---------------------------------	---

### Précautions pour la protection de l'environnement

<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Empêcher la pénétration dans le sol , les fossés , les égouts, les cours d'eau et / ou des eaux souterraines . Voir la section 12, Informations écologiques. Voir la section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION.
--	---

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

<b>Méthodes de confinement</b>	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Ramasser avec une vadrouille, un aspirateur sec / sec, ou un matériau absorbant. Rincer la zone avec de l'eau claire et laisser sécher le sol avant d'autoriser la circulation.
<b>Prévention des dangers secondaires</b>	Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

**7. MANUTENTION ET STOCKAGE****Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

<b>Conseils sur la manutention sécuritaire</b>	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Se procurer les instructions avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas en cours d'utilisation.
--	---

**Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

<b>Conditions d'entreposage</b>	Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Garder sous clef. Craint le gel. Ne pas stocker au-dessus de 110°F.
<b>Matières incompatibles</b>	Acides Alcalins forts sels de métaux lourds

**8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****Paramètres de contrôle****Limites d'exposition**

Nom chimique	Canada - Alberta - Occupational Exposure Limits - Ceilings	Canada - British Columbia - Occupational Exposure Limits - Ceilings	TWA - Ontario	Québec
N-methyl-2-pyrrolidone 872-50-4			TWA: 400 mg/m <sup>3</sup>	
2-(Dimethylamino) ethanol 108-01-0			TWA: 3 ppm TWA: 11 mg/m <sup>3</sup> STEL: 6 ppm STEL: 22 mg/m <sup>3</sup>	

**Contrôles techniques appropriés**

<b>Mesures d'ingénierie</b>	Douches Douches oculaires Systèmes de ventilation.
-----------------------------	--

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

<b>Protection des yeux/du visage</b>	Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
--------------------------------------	--

<b>Protection de la peau et du corps</b>	Gants en caoutchouc.
<b>Protection respiratoire</b>	Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.
<b>Considérations générales sur l'hygiène</b>	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	Liquide
<b>Aspect</b>	solution blanc opaque
<b>Couleur</b>	Blanc
<b>Odeur</b>	parfum de polymère sucré Sans parfum ajouté
<b>Seuil de perception de l'odeur</b>	Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
<b>pH</b>	7.5 - 7.9 (concentrated and RTU)	
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	Non déterminé	
<b>Point d'ébullition / intervalle d'ébullition</b>	100 °C / 212 °F	
<b>Point d'éclair</b>	Aucun	
<b>Taux d'évaporation</b>	1.0	(Eau = 1)
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Liquide - Sans objet	
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		
<b>Limites d'inflammabilité supérieure</b>	N'est pas applicable	
<b>Limite inférieure d'inflammabilité</b>	N'est pas applicable	
<b>Pression de vapeur</b>	Non déterminé	
<b>Densité de vapeur</b>	Non déterminé	
<b>Densité relative</b>	1.02	
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Miscible dans l'eau	
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Non déterminé	
<b>Coefficient de répartition</b>	Non déterminé	
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Non déterminé	
<b>Température de décomposition</b>	Non déterminé	
<b>Viscosité cinématique</b>	Non déterminé	
<b>Viscosité dynamique</b>	Non déterminé	
<b>Propriétés explosives</b>	Aucun renseignement disponible.	
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucun renseignement disponible.	

### Autres informations

<b>Point de ramollissement</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Masse moléculaire</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Teneur en COV (%)</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Densité</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Masse volumique apparente</b>	Aucun renseignement disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Réactivité</b>	Pas réactif dans des conditions normales.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans des conditions normales.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Aucun dans des conditions normales de traitement.

<b>Polymérisation dangereuse</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
<b>Conditions à éviter</b>	Conserver séparé des substances incompatibles. Tenir hors de portée des enfants.
<b>Matières incompatibles</b>	Acides. Alcalins forts. sels de métaux lourds.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Oxydes de carbone. Oxydes d'azote (NOx).

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Informations sur les voies d'exposition probables

#### Renseignements sur le produit

<b>Contact avec les yeux</b>	Provoque une sévère irritation des yeux.
<b>Contact avec la peau</b>	Provoque une irritation cutanée.
<b>Inhalation</b>	Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine.
<b>Ingestion</b>	Ne pas ingérer.

### Informations sur les effets toxicologiques

**Symptômes** S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

### Mesures numériques de la toxicité

Non déterminé

### Toxicité aiguë

**Toxicité aiguë inconnue** Aucun renseignement disponible

### Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
N-méthyl-2-pyrrolidone 872-50-4	= 3914 mg/kg ( Rat )	= 8 g/kg ( Rabbit )	> 5.1 mg/L ( Rat ) 4 h
2-(Diméthylamino) ethanol 108-01-0	= 1803 mg/kg ( Rat )	= 1220 mg/kg ( Rabbit ) = 1370 µL/kg ( Rabbit )	= 1641 ppm ( Rat ) 4 h

### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**Cancérogénicité** Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

**Toxicité pour la reproduction** Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

**Écotoxicité** Le produit n'a pas été classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, cela n'exclut pas la possibilité que déversements majeurs ou fréquents peuvent avoir un effet nocif ou dangereux pour l'environnement.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
N-methyl-2-pyrrolidone 872-50-4	500: 72 h <i>Desmodesmus subspicatus</i> mg/L EC50	1400: 96 h <i>Poecilia reticulata</i> mg/L LC50 static 1072: 96 h <i>Pimephales promelas</i> mg/L LC50 static 4000: 96 h <i>Leuciscus idus</i> mg/L LC50 static 832: 96 h <i>Lepomis macrochirus</i> mg/L LC50 static	-	4897: 48 h <i>Daphnia magna</i> mg/L EC50
2-(Diméthylamino) ethanol 108-01-0	35: 72 h <i>Desmodesmus subspicatus</i> mg/L EC50	81: 96 h <i>Pimephales promelas</i> mg/L LC50 static	-	98.77: 48 h <i>Daphnia magna</i> mg/L EC50

**Persistance/Dégradabilité**                      Aucun renseignement disponible.

**Bioaccumulation**                                  Aucun renseignement disponible.

**Mobilité**    .

Nom chimique	Coefficient de répartition
N-methyl-2-pyrrolidone 872-50-4	-0.46
2-(Diméthylamino) ethanol 108-01-0	-0.55

**Autres effets nocifs**                              Aucun renseignement disponible.

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus/produits inutilisés**                      Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

**Emballage contaminé**                              Ne pas réutiliser les contenants vides.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**DOT**    Non réglementé

**TMD**    Non réglementé

**IATA**    Non réglementé

**IMDG**    Non réglementé

## 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

### INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

#### Règlements internationaux

**Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)** Non applicable

**Polluants organiques persistants** Non applicable

**Exigences en matière de notification d'exportation** Non applicable

#### Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELINCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
N-methyl-2-pyrrolidone	X	X	X	Present	X	Present	X	X
2-(Dimethylamino) ethanol	X	X	X	Present	X	Present	X	X

#### **Légende :**

**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

**LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**ENCS** - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

**IECSC** - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

**KECL** - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

**PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)



**16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION**

<u>NFPA</u>	Risques pour la santé	0	Inflammabilité	0	Instabilité	0	Dangers particuliers
<u>HMIS</u>	Risques pour la santé	Not determined	Inflammabilité	Non déterminé	Dangers physiques	Non déterminé	Protection individuelle
							Non déterminé

**Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

TWA TWA (moyenne pondérée dans le temps)  
 STEL STEL (Limite d'exposition de courte durée)  
 Plafond Valeur limite maximale  
 \* Désignation de la peau  
**Date d'émission :** 01-juin-2012

**Date de révision :** 24-mars-2017

**Note de révision:** Aucun renseignement disponible.

**Avis de non-responsabilité**

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

**Fin de la fiche signalétique**